



Aide retraite certificat de scolarité

Par **Lydie123**, le **30/11/2010** à **21:11**

Bonjour,

Tout d'abord je vous remercie de l'attention que vous portez a mon message et vais essayer d'être le plus concis et clair possible !

Je suis étudiante en fac a Paris, j'ai quitter le domicile familial il y'a de ca quelque années suite a de gros problème avec mes parents.

Évidemment, ca fais crise d'adolescence dis ainsi, je me permet donc de préciser que mon père s'est rendu coupable d'un bon nombre d'arnaque et que la situation étai intenable, entre problème juridique et financier.

De fait, il est aujourd'hui a la retraite et me demande - Après un froid de plusieurs années - si je peut lui joindre un de mes certificat de scolarité.

Vous allez peut être penser que je suis inutilement méfiante, mais j'avoue que je rechigne vraiment a lui transmettre toute information me concernant et je préférais être donc sur de deux choses :

- 1) A t'il vraiment besoin d'un certificat de scolarité pour sa retraite ?
- 2) Peut t'il me nuire d'aucune façon si je lui transmet ces données me concernant ?

En espérant avoir put vous transmettre clairement mes inquiétudes, et en vous remerciant d'avance du temps passer a me lire,

Lydie.

Par **Clara**, le **30/11/2010** à **23:22**

Apparemment, pour certaines retraites, il y a une majoration en prouvant qu'on a encore des enfants à charge en présentant un certificat de scolarité.

Je ne sais pas si c'est en rapport, mais bon...

Par **kingdom**, le **16/12/2010** à **19:02**

je ne connais pas se type de majoration, le mieux serai qu'il se justifie mieux... (courrier ou autre!)